

# Promotion de la santé et démarche communautaire

Martine Bantuelle

ITR

Vienne, le 16 juin 2008

# Définition de la promotion de la santé

Conférer aux personnes, aux groupes et aux communautés les moyens pour contrôler leur santé, leur bien-être, leur qualité de vie

# Stratégies de promotion de la santé

- Développement des aptitudes individuelles
- Implantation de nouveaux modes de vie
- Réorientation des services de santé
- Implantation de politiques publiques saines
- Mobilisation communautaire

# Critères de définition d'une démarche communautaire

- Avoir une approche globale et positive de la santé
- Agir sur les déterminants de la santé
- Concerner une communauté
- Favoriser une démarche de co-construction
- Travailler en intersectorialité

# Critères (suite)

- Favoriser le partage des savoirs et des pouvoirs
- Mutualiser les ressources de la communauté
- Favoriser l'accès aux ressources et aux services pour tous
- Avoir une démarche de planification et d'évaluation

# Les acteurs de la promotion de la santé

Les USAGERS : accès et qualité des services et des soins

Les HABITANTS : amélioration et protection du bien-être

Les CITOYENS : capacité d'exercer son rôle d'acteur et à participer

# Etre acteur sur un territoire

- Population, Professionnels, Administratifs, Elus
- Pertinence sociale : découpages administratifs et politiques, modes d'échanges et de communication des habitants, rôle économique, social, urbanistique, culturel, historique ?
- Repérage : identifier et analyser avec ses pieds, ses yeux et son intuition...

# Les spécificités des groupes d'acteurs

- **Les habitants** : faire entendre sa voix, rompre l'isolement, satisfaire des intérêts immédiats
- **Les professionnels** : être médiateur au sein de la communauté, retisser les liens d'une identité partagée, impulser une volonté de participation, soutenir les habitants et valoriser ce qu'ils savent et ce qu'ils font.
- **Les élus** : orienter l'action publique afin d'inventer avec la population les réponses les mieux adaptées à la complexité sociale.

# Pour promouvoir la participation de la population

- Une forte organisation de la communauté en réseau
- Une formation commune à tous les acteurs
- Un coordonnateur reconnu et fortement médiateur
- La différenciation entre expertise et prise de décision
- Du temps disponible et respectueux des rythmes de chaque groupe d'acteurs

# Le réseau : une forme d'organisation souple et ouverte

- Horizontalité
- Lieu d'échanges, de communication et d'information
- Approche solidaire des ressources humaines de la communauté
- Espace de liberté
- Mise en situation de la réussite